



# AVIS PUBLIC

## DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que conformément à l'article 176.1 du Code Municipal, le secrétaire-trésorier déposera le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2017 le 9 AVRIL 2018 à la réunion du Conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 20<sup>e</sup> jour de mars deux mille dix-huit.

Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier

.....  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre quinze heures et seize heures de l'après-midi, le vingtième jour de mars 2018.*

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingtième jour de mars deux mille dix-huit.

Signé :   
.....  
Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier

2018/03/20